

naturelle, l'explique bien. Initialement Bonaparte a voulu l'expédition, parce qu'il cherchait une issue de secours, au cas où la France aurait dû céder le cap de Bonne Espérance. Les membres du Directoire étaient contents de se débarrasser de ce général passablement encombrant, alors que Talleyrand qui, à son habitude, flaire le bon cheval, le favorise en tant que ministre des Affaires étrangères. La mission est en fait bien vague «couper l'isthme de Suez et assurer la libre et exclusive possession de la mer Rouge».

La commission des sciences et des arts de l'armée d'Orient est la suite logique des voyages du siècle des Lumières, mais on peut également y voir une volonté d'appropriation d'un pays à conquérir ; les montgolfières furent amenées pour impressionner les Caireotes, et Berthollet réalise des expériences de chimie pour montrer la puissance des connaissances de l'envahisseur (le tout, en fait, en pure perte). L'Institut d'Égypte, fondé en août 1798, associe d'ailleurs les savants aux militaires (on y rencontre des officiers du génie, mais également des généraux «classiques» comme Jean-Baptiste Kléber et Louis Desaix). Dans les comptes rendus de cet Institut, si on trouve une explication scientifique du mirage par Monge, on apprend aussi de multiples recettes éminemment pratiques prouvant que ces savants sont au service de l'armée. Citons la construction de moulins, l'amélioration de la cuisson du pain, la fabrication de la bière sans houblon, la clarification de l'eau du Nil, la production de poudre, la taille de nouveaux uniformes...

Cette commission des sciences et des arts est séduisante, parce qu'elle a su aller au-delà de son but affiché. Fascinés par l'Égypte, emportés par leur fougue, les savants se livrent tout d'un coup, en parallèle ou à la place de leurs travaux premiers, à une enquête approfondie dont le désintéressement fait le charme. Cette enquête est géographique, archéologique, ethnologique, culturelle, naturaliste... Elle débouchera sur cette merveille qu'est la *Description de l'Égypte*, dont l'impression s'échelonna entre 1809 et 1828, et sur le décryptage des hiéroglyphes par Jean-François Champollion (qu'aurait-il fait sans la pierre de Rosette ?), sur le percement du canal de Suez (qu'aurait fait Lesseps sans ces nouvelles cartes ?) et sur la passion des Français pour l'Égypte.

Alors, oublions les batailles, savourons – en toute connaissance de cause – les anecdotes qui nous font revivre ces savants au labeur dans des conditions épouvantables. Penchons-nous avec plaisir sur la source de l'égyptomanie qui renaît périodiquement dans notre pays.

Hervé LE GUYADER



Jean-Loup Charnet

Le 23 août 1798, au Caire, Bonaparte fonde l'Institut d'Égypte, sur le modèle de l'Institut de France. Sur cette représentation, il est accueilli par Gaspard Monge, à une session.

Épistémologie

Une même éthique pour tous ?

H. Atlan, C.J. Cela-Condé, M. Delmas-Marty, O. de Dinechin, S. Dubet, A. Fagot-Largeault, L. Ferry, F. Héritier, J. Mehler, A. Mérad, F. Ramus et L. Sève. Éditions Odile Jacob, 1997.

La dernière publication du Comité consultatif national d'éthique pose une question à laquelle ne peut échapper celui qui est en quête de normes, et, plus encore, de normes susceptibles de transcender les règles et les pratiques reçues, ou, à tout le moins, conçues comme telles : l'éthique peut-elle être la même pour tous ? L'enjeu est d'importance, dès lors que l'éthique se veut non seulement au-dessus des lois, mais aussi valable en tous temps et en tous lieux. Car c'est ainsi qu'elle se présente.

Pourtant, il est facile, avec Montaigne, d'observer qu'«ici, on vit de chair humaine ; que là c'est office de piété de tuer son père en certain âge ; ailleurs les pères ordonnent des enfants encore au ventre des mères ceux qu'ils veulent être nourris et conservés, et ceux qu'ils veulent être abandonnés et tués» (ainsi que le relève Anne Fagot-Largeault dans la première des études

qui composent l'ouvrage, «Les problèmes du relativisme moral»).

Si l'éthique aime (avec raison) se démarquer du droit, le juriste que je suis ne peut manquer de noter que le droit recèle la même interrogation. Vivre de chair humaine et tuer son vieux père, est-ce affaire d'éthique ? De droit ? Ou de mœurs ? Dans le recueil que publie le Comité d'éthique, Mireille Delmas-Marty pose d'ailleurs la question : «Le droit est-il universalisable ?» Elle avance une réponse positive, dont elle entrevoit la raison d'être dans l'émergence de normes, même peu nombreuses, auxquelles adhèreraient les nations.

Est-ce bien certain ? Les grands textes juridiques internationaux ou ayant une telle prétention réalisent souvent un consensus sur des mots qui masquent les divergences de fond. Dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, le terme de propriété était de ceux-là : Washington et Moscou l'interprétaient très différemment. Et que penser, pour choisir un exemple qui intéresse la science, de la «dignité» humaine dont fait état la récente Déclaration universelle sur le génome humain et les droits de l'homme ?

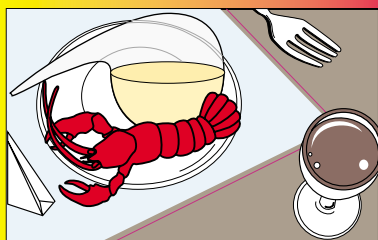
On n'oubliera pas non plus qu'aujourd'hui, où les valeurs sont en débat, certaines d'entre elles ne sont pas plus universelles que l'éthique, rêvée, «pour tous lieux et tous temps» : les valeurs religieuses, souvent, les valeurs coraniques certainement, puisque le Coran, incréé, est la parole divine «pour tous lieux et tous temps». La «visée huma-

FRANCE INFO et POUR LA SCIENCE

vous invitent
à écouter la chronique
de Marie-Odile Monchicourt :

Info Sciences

Tous les jours
sur **France Info**
à 15 heures 41,
17 heures 10,
20 heures 12,
22 heures 12,
et 23 heures 42



Les prochains
résultats présentés
dans la rubrique
Science et Gastronomie
seront annoncés sur
France Info
le 25 juin 1998.

FRANCE

info

niste» de l'islam dont fait état Ali Mérad dans l'ouvrage («Éthique et diversité culturelle : une approche islamique») reste quelque chose de trop vague pour dépasser cet accord sur les mots que j'évoquais précédemment.

Absolu contre absolu : faut-il donc se résigner au relativisme ? L'ouvrage du Comité d'éthique s'y refuse, et vivement. Toutefois, aussi savantes soient les contributions, je n'ai pas l'impression qu'elles apportent la réponse qui permettrait de sortir d'une alternative qu'on pourrait qualifier de diabolique, pour rester dans un registre théologique. Car, s'il est vrai que le relativisme éthique ou juridique ne permet de fonder aucun choix de société (qu'il s'agisse de vie quotidienne ou d'activité scientifique), l'affirmation de règles transcendantes qui permettraient de fonder de tels choix est contestable. Les règles transcendantes ne sont pas trop difficiles à trouver, sans doute, si on les cherche en Dieu, encore que chacun ait sa manière d'«accueillir» Dieu, mais *quid* d'une société laïcisée ? Et qui dira à l'homme neuronal que le Bien est ici et là le Mal ?

La contribution d'Henri Atlan («Les niveaux de l'éthique») est peut-être, à cet égard, celle qui mérite le plus d'attention : il propose de récuser ce qu'il nomme la «vue en tout ou rien», selon laquelle il n'y a pas de moyen terme entre la reconnaissance de valeurs universelles et la négation d'une telle possibilité. Pour lui, une telle vision des choses «ignore la réalité de notre situation intermédiaire, où des jugements normatifs, explicites ou implicites sur ce qui est bien et sur ce qui est mal, sont hérités, socialement et culturellement. [...] Et cette situation est universelle, même si les contenus des systèmes de valeurs et de normes ne le sont pas».

Le jeu de l'éthique consiste alors à découvrir comment, à travers l'expérience universelle du mal et de la douleur, se sont construites des représentations sociales différentes de l'éthique (et j'ajouterai du droit) et à savoir les confronter, non dans une pure abstraction, mais à l'occasion de situations pratiques, quitte à s'accorder parfois dans l'ambiguïté (le mot est sous la plume de H. Atlan).

Les «niveaux» éthiques sont-ils ceux qui sont décrits ? Ni éthicien, ni philosophe, ni biologiste (puisque l'éthique enfante aujourd'hui une bioéthique...), ni prêtre ou rabbin, je dirai simplement, comme juriste assez peu conformiste, que la question initiale n'a sans doute pas de réponse s'il s'agit de discerner un existant : l'existant de l'éthique ou

du droit universels. Dans une planète variée, je ne trouve pas choquant que le discours éthique (comme celui du «droit naturel») soit jugé arrogant, quand il s'affirme comme une sorte de vérité révélée. L'éthique n'est sans doute pas quelque chose de donné, pas plus que le droit. Si le propre de l'homme est de se construire, l'éthique, comme le droit, est à construire. C'est bien ce que dit Jean-Pierre Changeux quand il évoque une «invention de l'éthique». Reste à construire, à inventer, en dialoguant, en débattant, en confrontant les points de vue. Et en acceptant aussi que le dialogue ait des limites et ne résolve pas tout.

Une même éthique pour tous ? Une même éthique pour les hommes (de bonne volonté) qui auront décidé d'avoir une même éthique, parce qu'ils se seront reconnus semblables et différents. Une éthique pour laquelle universalité se conjuguerait avec créativité.

Michel VIVANT

Chimie

Rythmes et formes en chimie

Adolphe Pacault et Jean-Jacques Perraud. Presses Universitaires de France, 1997.

Au cours de la 25^e réunion de la Société de chimie-physique, qui se tenait à Dijon du 9 au 12 juillet 1974, Adolphe Pacault présenta une expérience mémorable : une horloge dont la base de temps était constituée par les oscillations entretenues d'une réaction chimique. Cette anecdote est relatée en page 75 de l'ouvrage d'A. Pacault et de J.-J. Perraud, mais la modestie des auteurs les empêche de préciser qu'Ilya Prigogine, prix Nobel de chimie en 1977, a souvent affirmé qu'il avait compris ce jour-là toute la portée de la découverte des réactions oscillantes.

Il y a 30 ans, un chimiste ordinaire aurait refusé de croire à l'existence même d'une réaction chimique oscillante. Comment ces réactions ont-elles été découvertes ? Par quel cheminement a-t-on compris le lien entre les structurations spontanées de l'espace et du temps observées à l'aide de ces réactions et la thermodynamique des processus hors (et loin) de l'équilibre, puis la théorie du chaos détermi-